



CONSEIL DE FÉVRIER

SAMEDI 27 FÉVRIER À LARMOR-PLAGE

ORGANISÉ PAR LE PETANQUE DE CLUB LARMOR-PLAGE

SOMMAIRE

Ouverture de la reunion	2
Personalités	2
Présence des sociétés.....	3
Assemblée générale extraordinaire	3
Explications sur les documents envoyés par e-mail en amont de cette reunion.....	3
Saison 2016.....	3
Fiche affiliation	3
Finances	3
Commission Sportive	4
Commission Développement	4
Commission Arbitrage	5
Commission Vétéran	5
Commission Jeune	5
Commission Féminines.....	6
Championnats des clubs.....	6
Championnat de France à Lanester	6
Conseil de Ligue	7
Congrès national.....	8
Erreurs sur le calendrier	11

OUVERTURE DE LA REUNION

Le club de Larmor-Plage nous accueille au sein de la salle des fêtes de Larmor-Plage.

Ouverture de l'Assemblée par Philippe Stéphant (Président du CD56):

Bonjour à toutes et tous, merci de votre présence à ce Conseil de Printemps qui démarre la saison.

Vous l'avez tous remarqués que, nous avons été dans l'obligation de changer la date de cette réunion au dernier moment après avoir appris que le National de CHOLET avait reculé d'un week-end.

Nous devons aussi nous réunir initialement à PORT-LOUIS mais la salle n'était pas libre aujourd'hui, je remercie donc le Président de LARMOR-PLAGE, Bernard LE PALLAC, et tous ses bénévoles qui ont bien voulu prendre l'organisation de ce conseil, une permutation a été faite et le club de PORT-LOUIS organisera donc le Conseil d'Automne. Merci à vous pour votre réactivité.

PERSONALITÉS

Résumé de l'intervention de Mme Brigitte Mélin (Première adjointe au maire de Larmor-Plage):

Mme Mélin nous présente les caractéristiques attirantes de la ville de Larmor-Plage. En tant que conseillère départementale, elle s'est engagée à défendre de tout son possible le dossier de subvention du comité du Morbihan de pétanque et jeu provençal concernant l'organisation des championnats de France à Lanester.

Résumé de l'intervention de M. Alain Guillerot (adjoint aux sports de la ville) :

M. Guillerot est un fidèle de la pétanque à Larmor-Plage. Il remercie le club et le comité pour l'invitation, étant toujours bien accueilli par le milieu pétanqueur.

Résumé de l'intervention de Bernard Le Pallac (Vice - Président du CD56):

Il souhaite la bienvenue à sa nouvelle adhérente au club, Mme Brigitte Mélin, l'élue ayant signé tout juste une licence au club.

25 ans du club fêté par trois événements sportifs.

- Rassemblement féminin en doublette
- Départemental doublette senior mises +50%
- Régional Vétéran où 128 triplettes sont encore attendues

En plus de cela, le club s'investi pour le téléthon, accueille les jeunes régulièrement sur le boulodrome. Le club reçoit aussi en septembre une soixantaine d'handicapés, tous accompagnés par un membre du club pour la journée.

Le club compte aussi 7 licenciés handisport en 2016.

Bernard le Pallac en termine en remerciant ses bénévoles pour toutes ces activités, et nous souhaite une bonne assemblée.

Philippe Stéphant (*Président du Comité Départemental*) remet des cadeaux aux personnalités présentes

- Remise du livre 1907 après "Jésus Christ, la pétanque" auprès Mme Brigitte...

- Remise du fanion de la FFPJP à Alain Guillerot.
- Remise du fanion de la FFPJP à Bernard Le Pallac.

PRÉSENCE DES SOCIÉTÉS

Un club absent, le Vannes Pétanque Club. 29 clubs presents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Résumé de l'intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):

Il était nécessaire que cette assemblée soit extraordinaire car deux votes sont obligatoires.

Le premier concerne la modification des statuts. Il s'agit de remplacer les mentions ligue de Bretagne par comité régional de Bretagne.

Le second concerne les modes de scrutins. La FFPJP nous demande de choisir, dans chaque département, entre deux modes de scrutin. Soit nous gardons le mode actuel uninominal à un tour, soit nous passons à un système de listes avec les candidats à la présidence en tête de liste.

Il est demandé si un club est contre le fait de faire le vote à main levé, personne est contre, et personne ne s'abstient, les deux votes sont donc réalisés directement à la suite. Aucune question complémentaire n'est posée par les clubs presents.

EXPLICATIONS SUR LES DOCUMENTS ENVOYÉS PAR E-MAIL EN AMONT DE CETTE REUNION.

A l'unanimité, les clubs votent à main levée.

Modifications des statuts: 72 voix possibles, 72 pour, 0 abstention, 0 contre.

Maintien du système de scrutin actuel: 72 voix possibles, 72 pour, 0 abstention, 0 contre.

SAISON 2016

Résumé de l'intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):

FICHE AFFILIATION

Nous vous avons renvoyer les fiches d'affiliation à remplir par e-mail. Carnac, Sérent, et Questembert n'ont pas reçu l'e-mail. Il nous manque le retour de Quiberon, Monterblanc et Vannes PC.

Une des raisons de cette nouveauté est d'avoir des données plus lisibles, merci donc de ne pas les remplir à la main pour nous les renvoyer. Il nous les faut par e-mail, directement remplis sur le document word transmis.

Problème est à signaler: un club a rempli le même nom en tant que secrétaire et vice-président, ce qui n'est pas possible statutairement. Une même personne ne peut pas être à deux endroits, deux postes.

FINANCES

Résumé de l'intervention de Bernard Spément (Trésorier du CD56):

Deux demandes principales sont effectuées:

- Eviter de payer une mutation sur le même chèque qu'une demande de licence,
- Eviter de faire un chèque correspondant à plusieurs week end de championnats, un chèque correspondant à un seul week end de championnat sera plus simple à gérer, merci pour 2016.

Bernard Spément signale aussi une erreur de sa part. Il a payé un déplacement de 180 euros à un club alors qu'il recevait dans le cadre d'une rencontre de coupe de France. Il faut savoir que la FFPJP rembourse après la fin de la compétition, maintenant le CD56 fera pareil et remboursera une fois le reçu de la FFPJP effectué.

COMMISSION SPORTIVE

Résumé de l'intervention de Franck Davilma (Président de la Commission Sportive):

LICENCE ET MUTATIONS

106 mutations ont été enregistrées, contre 96 l'an passés. Dont 9 sorties et 19 entrées du CD56.

La mutation est gratuite en interne si un an entier sans jouer.

La mutation est gratuite en externe si deux années entières sans jouées. Règle valable pour 2015 – 2016 uniquement.

Des licences sont faites tous les jours. Nous comptons 1424 licences à la date d'aujourd'hui, +157 par rapport à 2015 à la même date.

23 clubs sur 30 utilisent la mise à jour des licences de manière semi-autonome. Il rappelle qu'il faut bien demandé au joueur en amont si c'est bien sa première licence.

N'oubliez pas la date du certificat médical, avec une date antérieur.

Si photo envoyée, moins de 100 ko de taille du fichier.

RÉSULTATS DE CONCOURS

Si vous faites bien le concours sur Gestion concours, envoyer les résultats par le fichier avec l'extention .GCZ

L'an passé, nous avons eu des résultats très tard, donc certains concours ne sont pas comptabilisés sur 2015 mais sur 2016. Malgré les relances, certains clubs n'envoient pas les résultats en temps et en heure, chaque année.

Plusieurs personnes se plaignent de difficultés avec Gestion Concours.

Philippe Stéphant (*Président du CD56*) ajoute une astuce concernant Gestion Concours : toujours dire oui pour le lecteur. Et si jamais lecteur « ne marche plus », alors aller sur l'icone Gestion concours, clic droit, "Compatibilité", puis cocher "Exécuter ce programme en tant qu'administrateur", car c'est une raison récurrente expliquant certaines difficultés.

Jack Berthomé (*Président Berric Pétanque*) signale que plusieurs licences affichent Certificat Année reprise 2015.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT

Résumé de l'intervention de Jérémy Stéphant (Commission Développement et compétitions):

Les clubs ont reçus les modalités d'inscriptions pour les championnats 2016.

Concernant la journée découverte, n'oubliez pas toutes les informations ainsi que la date de certificat pour que la licence soit lancée. Aucune dérogation pour jouer avant réception de la licence ne sera tolérée. Aujourd'hui, nous comptons 70 équipes inscrites en tout, 34 du secteur 1 et 36 du secteur 2.

Résumé de l'intervention de Christian Nicolas (Commission Développement et compétitions):

Il présente la nouvelle et dernière feuille de l'euro des jeunes. Tous les concours sur la même feuille, vous la remplissez et lui renvoyer à intervalle régulier avec le chèque correspondant.

Une erreur impacte Allaire, Josselin et Ploeren qui ont un concours de trop.

COMMISSION ARBITRAGE

Résumé de l'intervention de Régis Laviolette (Président Commission Arbitrage):

De nouveaux arbitres sont reçus, bravo à eux.

- LE BLAY Océane
- SANJUAN Alfred
- MEZERET Frédéric

Il est précisé que la FFPJP maintient les questions Jeu Provençal aux examens départementaux.

COMMISSION VÉTÉRAN

Résumé de l'intervention de Félix Philippe (Président Commission Vétérane):

Merci d'afficher la feuille de jury.

Il demande à avoir la feuille de classification en plus des fichiers gestion concours. Important pour son classement interne.

André Bolloc'h (Président du PC Josselin), demande pourquoi il faut cette feuille pour les vétérans et pas pour les seniors. Il est répondu que Frank Davilma entre les résultats seniors sur geslico, mais pas Félix Philippe qui fait le classement veteran sur excel. La raison, nos concours sont à 55 ans et plus, et donc il s'agirait de concours seniors pour l'informatique.

COMMISSION JEUNE

Résumé de l'intervention de Régis Laviolette (Président Commission Jeune):

Attention pour les candidats au BF2: les inscriptions sont fin avril.

Il annonce le déroulé du stage départemental jeune prévu le samedi 12 mars. Le matin, les cadets, et l'après midi les minimes et benjamins.

Régis Stéphant et Mikhaël Bouger (Pétanque Lanesterienne) se questionnent sur l'utilité de faire le stage en séparant les horaires entre les cadets (le matin) et les minimes et benjamins l'après-midi.

Régis Laviolette signale que les minimes et benjamins sont fatigués toute la journée. De même, il n'a pas beaucoup de réponses de la part des éducateurs et initiateurs, ce qui est problématique pour encadrer 40 gamins.

Après réflexion au sein de l'assemblée, il est décidé que ce stage se disputerait uniquement l'après midi.

COMMISSION FÉMININES

Résumé de l'intervention de Régis Laviolette (Président Commission Jeune):

Pour répondre aux questionnement sur la Coupe du Morbihan des féminines, il est préciser qu'il est possible d'avoir des remplaçantes, si elles n'ont pas joués ou n'ont pas été inscrites dans une autre équipe.

CHAMPIONNATS DES CLUBS

Résumé de l'intervention de Régis Stéphant (Responsable CDC):

Concernant le CRC, un nouveau Règlement Intérieur est en cours de rédaction par le comité de Bretagne. Il précisera notamment une règle spécifique sur les joueurs brûlés, plus restrictives que celle de la fédération.

Un sondage est en cours auprès des clubs de CRC et CDC1, sur la formule souhaitée pour le CRC en 2017

- Ne rien changer
- Changer l'heure de début, à 13h30
- Procéder à plusieurs journées sur un même week end comme en CNC

CDC :

Nous appliquerons la même règle que la FFPJP concernant les joueurs brûlés.

Gestion des amendes en cas de forfait à déplorer:

- Le club envoie les informations sur un forfait.
- La facture est envoyée par le responsable CDC au club fautif qui doit régler les 50 euros au club lésé.

Merci de signaler si le versement est bien intervenu.

CHAMPIONNAT DE FRANCE À LANESTER

Résumé de l'intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):

je vous rappelle que nous avons fait des demandes de subventions de 20000€ à LORIENT AGGLO, 12000€ au Conseil Départemental et 10000€ au Conseil Régional et que nous venons d'avoir la réponse de LORIENT AGGLO qui nous octroi 10000€ pas de nouvelles des 2 autres, on va essayer de négocier quelque chose avec la Ville de LANESTER

Concernant l'Hôtellerie nous avons réserver:

- 30 chambres à l'IBIS Style à CAUDAN pour la Fédération et les arbitres nationaux
- 10 chambres à l'IBIS à CAUDAN pour les membres de la Ligue
- 15 chambres à l'IBIS Budget d'HENNEBONT pour les délégations de La Ligue, du FINISTERE et de l'ILLE ET VILAINE

- 12 chambres au B&B CAUDAN pour les délégations du MORBIHAN et les membres du Comité car nous avons eu une deuxième équipe de qualifiée pour le Doublette Senior

Concernant l'éclairage supplémentaire des halls plus la sonorisation et l'écran géant pour passage spot publicitaire Lorient Agglo ainsi que parties finales du dimanche

Deux entreprises ont été contactées LIVEN'UP à QUIMPERLE et ALOES à PLOEREN le premier à été écarté car trop cher 11500€, le deuxième nous proposait un devis à 8400€ et après négociation 7200€, une facture qui pourrait encore descendre après réfection par LORIENT AGGLO de l'éclairage intérieur du Hall principal.

Pour la restauration nous avons contacté "Le relais du Signan" à PONTIVY qui nous propose des menus très corrects à 12€ sans les vins que nous revendrons 18€ avec boissons

Nous avons finalisés les tracés des terrains extérieures et implantations intérieures du hall principal, nous avons vu avec le Directeur du Parc des Expos que LORIENT AGGLO donnerait une subvention supérieure au 15000€ initialement prévu, donc nous attendons de savoir ce qui va être réalisé pour aviser de ce que nous devons rajouter pour rendre les terrains praticables.

Nous allons contacter la semaine prochaine la Sécurité Civile pour faire un devis concernant l'assistance médicale pendant le championnat. Un devis sera également fait pour une entreprise de sécurité gardiennage.

Nous devons également contacter une entreprise pour la mise en place de sanitaire en extérieur et le nettoyage.

Il faut rappeler que cette organisation est aussi synonyme de retombées financièrement pour les villes de la région ce week end. Et de retombées pour les clubs aussi, notamment attendues avec la venue de jeunes dans vos clubs.

Résumé de l'intervention de Bernard Le Pallac (Vice-Président du CD56):

Il nous parle de la tombola du championnat de France. Le nerf de la guerre reste l'argent. Les clubs ont reçu un mail pour s'engager sur la vente de billets de tombola.

A ce jour, 26 clubs ont dit oui et se sont engagés pour vendre 8000 billets.

Une réponse interviendra fin mars, et deux autres clubs ont déjà refusés.

Il remercie le club de Monterblanc qui a réglé ses 20 carnets. Egalement les clubs de Quiberon et Carnac pour le règlement en amont de leurs 30 carnets, et 20 carnets respectifs. Cela contribue à nous faire de la trésorerie pour acheter du matériel.

Par exemple, le matériel acheté tel que des planches pourra ensuite être revendu à des clubs qui en ont le besoin.

Le jour même, une prévision pour 2000 billets vendus est faites. Les clubs sont incités aussi à partager des lots s'ils en ont.

Nous remercions aussi le club de Malestroit qui finalement revient sur sa décision de ne pas participer et s'engage sur la vente de billets, réglés le jour même qui plus est.

CONSEIL DE LIGUE

Intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):

Le conseil du Comité Régional s'est tenu à PONTIVY au nouveau siège le dimanche 14 février 2016

Nous avons démarré par une Assemblée Générale Extraordinaire

3 votes ont eu lieu:

- le 1^{er} concernait la modification des statuts du Comité Régional avec le changement d'appellation et le passage de 21 membres à 17 et les 25% de postes pour les féminines Accepté à l'unanimité
- le 2^{ème} concernait le mode de scrutin aux élections du Comité Régional soit par liste bloquée soit uninominal à 1 tour c'est la deuxième proposition qui l'a emporté à l'unanimité
- le 3^{ème} concernait l'augmentation des licences demandée par le bureau directeur du Comité Régional à savoir 70 centimes sur les licences seniors et 50 centimes sur les licences jeunes Accepté à l'unanimité

Suite à l'acceptation de l'augmentation des licences, décision a été prise pour la Coupe de France de verser un forfait d'indemnisation aux équipes qualifiées en tour de zone à partir de l'édition 2016/2017.

A l'examen d'arbitre Régional 2016, 3 candidats se sont présentés, aucun reçu, suite à cela, une demande a été faite à la Fédération pour enlever l'examen sur le jeu provençal qui est la partie problématique pour tous les échecs et du fait que nous ne faisons plus de Championnats. La fédération a catégoriquement refusé.

Formation du POOL des Arbitres Régionaux, test à passer pour les candidats, nouveaux et anciens. Le 12 mars 2016 au siège de la Région à PONTIVY.

Le CD56 a fait la demande de reculer l'heure de démarrage du championnat régional jeune du fait de son éloignement extrême à GOUESNOU, la majorité ne voulant pas accepter 10h00 pour le démarrage, nous avons trouvé un terrain d'entente en reculant d'une demi heure et en écourtant la pause déjeuner, pour ce championnat ce sera donc démarrage à 9h00, arrêt des parties à 12h30 et reprise à 13h30

Le régional Jeunes aura lieu à PONTIVY le samedi 9 juillet. La table de marque sera tenue par des membres du Comité Régional.

Le trophée des écoles de pétanque aura lieu le 25 septembre à PONTIVY.

Voilà donc les principaux points évoqués au Conseil de Printemps du Comité Régional.

CONGRÈS NATIONAL

Intervention de Frank Davilma (Président Commission Sportive):

Le comité s'est rendu à Montluçon, les 8 et 9 janvier 2016. Voici le compte rendu de ce qui s'y est dit.

1) AG SAOS

- Lucette COSTE (PACA) remplace Michel DESBOIS suite à sa démission
- 64 actionnaires : 56 comités + 7 ligues + la fédération
En 2016 : arrivée de L'Indre et du Pas de Calais donc 66 actionnaires
- Perte de partenariats : KTK, sport +
- Blocage avec VMS (6 000€) et baisse du contrat avec OBUT
- Le contrat ERIMA a pris fin le 31/12/15 : négociation en cours pour poursuivre le partenariat
- Baisse des ventes
- Nouveau partenaire : EQUIPE 21 qui diffusera la coupe de France 2016
- Les tarifs vont augmenter car la marge sur les produits est insuffisante

- Le plus gros poste des dépenses est la TV (même si ce poste diminue): actuellement la réalisation est prise en charge 50% par la SAOS et 50% par l'EQUIPE 21

NOTA : la procédure judiciaire avec DUVARRY se poursuit avec une audience le 13/01

2) INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FEDERATION

Ouverture du congrès par M.CANTARUTTI

Après avoir présenté les vœux, notre président fait état d'une année 2015 très difficile au sein de la fédération...

3) APPROBATION DU CR DE BRON : adopté à l'unanimité

4) RAPPORT MORAL ET FINANCIER par la secrétaire générale Bernadette TROUBAT

- Cdd 2 ans pour Anna Maillard : travail avec la DTN
- Novembre 2014 : rupture conventionnelle du contrat de l'informaticien
- DUVARRY DEVELOPPEMENT : audiences à venir
- Conventions signées avec l'USEP et l'UNSS : pratique du sport pétanque dans le milieu scolaire
- Masters et trophée des Villes : ces 2 compétitions sont reconduites jusqu'à 2019
- Circuit PPF : accord de 3 ans
- Diffusion TV : 12h30 de retransmission en 2015 avec EQUIPE 21
- PLANETE BOULES : cout pour la fédération 15 000€
- Diffusion de la NEWSLETTERS
- Championnats d'Europe tous les ans en triplète pour les femmes et les hommes
- Effectif :
 - **augmentation des effectifs** en Outre-Mer et **notre Morbihan qui a été salué !!!**
 - En hausse également : l'effectif féminin et les vétérans (qui représentent 40,2% des effectifs)
- **Championnat de France : la photo dans GESLICO est obligatoire à partir de cette année**
- **Mutations externes à partir de 2016 : payantes dans tous les cas**

5) RAPPORT FINANCIER PAR DANIEL REAL TRESORIER GENERAL

- Avec la pointe d'humour qui le caractérise, M.READ présente la situation financière de l'année écoulée.
- Globalement, tous les postes sont proches du prévisionnel présenté en janvier 2015 et la SAOS a aidé financièrement en 2015 la fédération.
- Les postes en augmentation : salaires (embauches et rupture de 2 contrats de travail), délégations dans les championnats de France, DTN (2014 :15 761€ / 2015 :40 289€)
- Résultat de l'exercice 2015: - 5 779€

6) REFORME TERRITORIALE (loi NOTRE)

- Nouvelle Région = comité régional et ancienne ligue avant la fusion= commission territoriale
- Un comité régional peut être composé de plusieurs commissions territoriales.
- Le comité régional est la personne morale et gère l'aspect financier. L'organisation sportive peut être confiée aux commissions territoriales
- A l'issue de la présentation et des échanges avec la salle, les nouveaux statuts issus de cette réforme ont été votés à l'unanimité à main levée

FIN DE LA PREMIERE JOURNEE A 20H

DEBUT DE LA DEUXIEME JOURNEE A 8H00 : tenue du stand et reprise du congrès à 8h30

7) PRESENTATION DES SUJETS SOUMIS AU VOTE

- 1- Modification du mode de scrutin pour l'élection du comité directeur : liste majoritaire (bloquée) avec comme tête de liste le futur Président ou plurinominal comme actuellement

- 2- Attribution aux ligues de 15% du total des voix des comités départementaux composants la ligue (les ligues n'ont pas de voix actuellement). Soit 15% de voix en plus de celles attribuées actuellement qui seront données aux ligues.
- Intervention de Joseph CANTARRELI sur ce sujet : la plupart des membres de la fédération se lève au début de cette intervention marquant la division entre le président de la fédération et la majorité des membres élus.
Joseph précise que la majorité des membres élus de la fédération avait décidé de ne pas soumettre ces propositions. Mais le président en a décidé autrement et a utilisé l'article 27 des statuts fédéraux pour soumettre aux votes ces 2 propositions. Puis, Joseph nous présente un état des lieux des modes de scrutins dans les différentes fédérations : il n'y a que 2 fédérations qui utilisent le scrutin à liste bloquée.
 - Débat avec la salle sur ces propositions démontrant la place minime des comités comme le nôtre si ces propositions étaient acceptées.

A l'issue des votes des comités, les propositions sont rejetées !!!

8) MMA : intervention de son représentant

9) Intervention des représentants de l'USEP et de l'UNSS suite aux conventions signées avec la fédération : contenu et objectifs de ces partenariats.

NOTA : Un championnat de France de pétanque UNSS par équipe sera organisé en juin 2016

10) Intervention de la DTN et CTN

- Bilan des actions réalisées en 2015
- Nouveaux critères pour la labellisation des écoles
- Augmentation du nombre d'initiateurs par rapport à 2014
- Projet de la DTN : professionnalisation avec un souhait d'embaucher une dizaine de personnes sur 8 ans pour développer les actions sur tout le territoire

11) INTERVENTION DES COMMISSIONS

1. Commission INFORMATIQUE : Claude STIRMEL

- En préambule, Claude exprime que ces 2 dernières années étaient pénibles : un ras le bol dans la gouvernance actuelle...il ne se représentera pas aux prochaines élections comme Daniel READ.
- Le plan de financement de la licence informatique est arrivé à son terme et est conforme à tout ce qui avait été présenté : BRAVO à Daniel et Claude
- **C'est un bon en avant pour tous** : passage à l'informatique pour la licence et pour la gestion des concours

Merci à Didier pour son logiciel mis à disposition gratuitement et mis à jour régulièrement !

- Un avenant au contrat de PARAGON (fabrication des licences carte à puce) va être signé pour poursuivre jusqu'aux prochaines élections. En effet, le contrat actuel arrive à échéance en mai 2016.
- PARAGON a présenté à la commission les nouveautés et les évolutions possibles mais celle ci ne souhaite pas s'engager à la place des nouveaux élus

2. Commission de DISCIPLINE : Michel DESBOIS

Mise à disposition d'un logiciel pour la discipline

3. MEDECINE

Les contrôles sont effectués sur les championnats de France et sur tout type de concours : joueurs, délégués, arbitres et personnes qui gèrent le concours (table de marque)

NOTA : un cas positif d'alcoolémie d'un arbitre et 1 joueur a été écarté de la liste de haut niveau

4. COMMUNICATION : Gérard CHEVALIER

Succès du PETANQUE TOUR et projet d'augmentation du nombre d'étapes en 2016

Epuisement du stock du Kit de communication

Des projets de la commission sont restés dans les cartons du Président de la Fédération...

12) BUDGET PREVISIONNEL : Daniel READ

- Prise en compte du projet de développement de la DTN (embauche sur 8 ans) : les 3 premières années 1/3 CNDS / 1/3 FFPJP/ 1/3 comité régional (nouvelle ligue) puis les 5 autres années 100% fédération
- Prévision d'embaucher à la SAOS pour soulager Xavier GRANDE
- Projet de professionnalisation de la fédération : comptable, informaticien
- Pour cela, il est soumis au vote une proposition d'augmentation des licences :
Jeunes de 3,2 à 5 €, seniors de 7,7 à 10€
- Mutations internes passage de 20 à 30€ (10€ fédé 20€ pour le comité) et mutations externes 40 à 50€ (20€ fédé, 20€ comité et 10€ pour la ligue)
Toutes les mutations externes seront payantes (même si club dissout)

NOTA : La proposition d'augmentation des licences est acceptée.

13) Présentation de la candidature du sport BOULES aux JO : Claude AZEMA

Visionnage du clip de promotion

Soutenez la candidature sur le site internet du sport boules

14) Remise des récompenses

Jean-Noël VENON obtient le but d'or !

15) Présentation du congrès 2017 : Mireille NOEL CD14

Fin de la 2^{ème} journée et du congrès à 20h30

À noter également: Les critères de labellisation des écoles de pétanque évoluent, voir sur leur site.

ERREURS SUR LE CALENDRIER

Intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):

L'adresse e-mail de saint malo de beignon est erronée. La bonne :
petanqueclubssaintmalodebeignon@gmail.com

Page 28, il est écrit CDC3B par erreur : il faut lire CDC3D à la place.

Challenge vétéran Michel Barnabé est indiqué en tripléte sur la publicité alors qu'il est en doublette, le 20 octobre.

La reunion se termine par un pot de l'amitié offert par le pétanque club de Larmor-Plage.